

**DANS UN MONDE QUI CHANGE,
ON A BESOIN DE SE PROTÉGER CONTRE
LES RISQUES FINANCIERS.**



SALLE DES MARCHÉS UBCI



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

**La banque
d'un monde
qui change**

BNP PARIBAS, DE BONNES PERFORMANCES ET UN BILAN SOLIDE EN 2015

RÉSULTATS ANNUELS

PRODUIT NET BANCAIRE

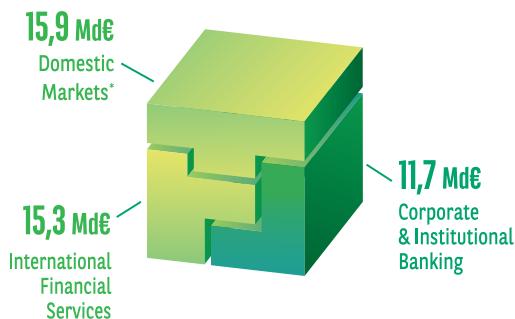
42,9 Md€

RÉSULTAT NET
PART DU GROUPE

6,7 Md€

DIVIDENDE
PAR ACTION

2,31€



SOLIDITÉ FINANCIÈRE

UN RATIO DE SOLVABILITÉ
ÉLEVÉ**

10,9%

UNE RÉSERVE DE LIQUIDITÉ
TRÈS IMPORTANTE

266 Md€

NOTATIONS LONG TERME/COURT TERME



* Intégrant 100 % des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).
** Ratio de solvabilité common equity Tier 1 de Bâle 3 plein au 31 décembre 2015, tenant compte de l'ensemble des règles de la CRD IV (Capital Requirements Directive) sans disposition transitoire.



NOTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE

BNP PARIBAS, UN GROUPE EUROPÉEN D'ENVERGURE INTERNATIONALE

Plus de
189 000 COLLABORATEURS
dans **75** PAYS

EUROPE

146 610
collaborateurs

MOYEN-ORIENT

580
collaborateurs

AMÉRIQUES

19 845
collaborateurs

AFRIQUE

860
collaborateurs

ASIE-PACIFIQUE

12 180
collaborateurs

La banque d'un monde qui change

UBCI, UNE BANQUE DE PROXIMITÉ, ADOSSÉE À UN GROUPE INTERNATIONAL BNP PARIBAS



* Chiffres au 31/12/2016

CERTIFICATION DE L'ACTIVITÉ
DE CRÉDITS / REMISES DOCUMENTAIRES



CERTIFICATION DE
L'ACTIVITÉ MONÉTIQUE

GARANTIES INTERNATIONALES



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

CHANGE AU COMPTANT

UN ÉCHANGE CERTAIN ET IMMÉDIAT DE DEVISES

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le change au comptant est un échange de devises à un cours appelé « cours spot ». Cet échange se fait à la date de l'opération +2 jours ouvrables. Toute entreprise ayant des activités commerciales ou des relations financières avec l'étranger et quelque soit son secteur d'activité et sa nature juridique peut effectuer des opérations de change au comptant adossées à ses recettes ou à ses paiements en devises.

FONCTIONNEMENT

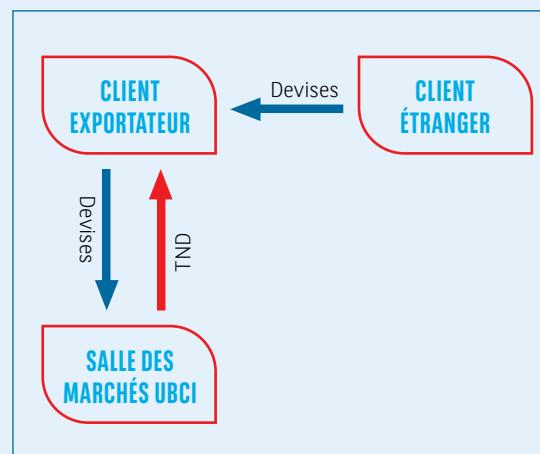
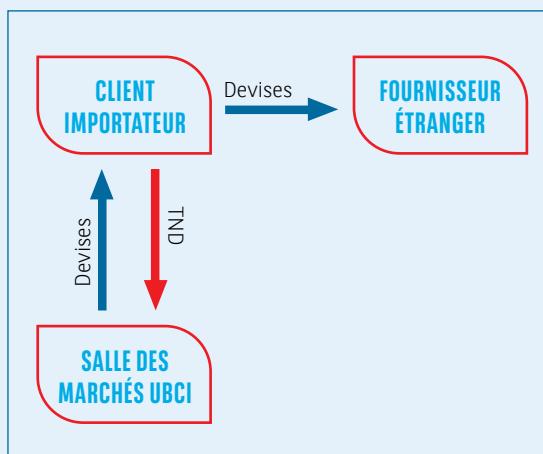
1. Si vous avez un paiement en devises : Vous négociez l'achat de devises le jour « j ».

Votre compte en TND sera débité à « j+2 » selon le cours de change négocié.

2. Si vous avez une recette en devises : Vous négociez la vente des devises dès leur réception. Votre compte en TND sera crédité à « j+2 » au cours de change négocié.

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Devises Concernées :** Toutes les devises cotées par la BCT.
- » **Montant :** Pour toute négociation avec la salle des marchés de l'UBCI, un minimum de 10 000 EUR est demandé par transaction.
- » **Délai de livraison :** 2 jours ouvrés.



UNE GARANTIE CONTRE LA HAUSSE DES COURS DE DEVICES

DESCRIPTION DU PRODUIT

Si vous avez un règlement en devises à une échéance future, vous pouvez fixer le cours de change dès aujourd'hui pour vous protéger contre une hausse éventuelle des cours. Votre compte en TND sera débité à la date d'échéance au taux de change à terme convenu.

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Devises concernées** : Toutes les devises cotées par la BCT.
- » **Montant** : Minimum 10 000 EUR par transaction, pas de maximum.

» **Durée** : doit coïncider avec la date de règlement de l'opération.

» **Prime à payer** : aucune

CALCUL DU COURS À TERME

Le cours à terme est fixé en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur les monnaies échangées. Si le taux de placement de la devise est inférieur au taux d'emprunt du dinar pour la durée du contrat, le cours à terme sera supérieur au cours spot. La courbe à terme est dite en **report**.

Si le taux de placement de la devise est supérieur à celui de l'emprunt en dinars, le cours à terme sera inférieur au cours spot. La courbe à terme est dite en **déport**.

FORMULE DU COURS À TERME

$$\text{cours à termes acheteur} = \text{spot} \times \frac{(1 + \text{Taux Emprunt TND} \times \frac{N}{360})}{(1 + \text{Taux Placement Devise} \times \frac{N}{360})}$$

Où N est la durée du terme en jours.

EXEMPLE : COURBE EN REPORT

- Cours comptant USD/TND = 1.5520/1.5550
- Taux de placement USD sur 90 j = 0.25%
- Taux d'emprunt TND sur 90 j = 4.50%

-> **Cours à terme 90j :**

$$1.5550 \times \frac{(1 + 4.50\% \times \frac{90}{360})}{(1 + 0.25\% \times \frac{90}{360})} = 1.5715$$

EXEMPLE : COURBE EN DÉPORT

- Cours comptant USD/TND = 1.5520/1.5550
- Taux de placement USD sur 90 j = 5,25%
- Taux d'emprunt TND sur 90 j = 2,50%

-> **Cours à terme 90j :**

$$1.5550 \times \frac{(1 + 2.50\% \times \frac{90}{360})}{(1 + 5.25\% \times \frac{90}{360})} = 1.5443$$



À L'IMPORTATION

POSSIBILITÉ DE MODIFICATION DU CONTRAT

FAITES ÉVOLUER VOTRE CONTRAT EN FONCTION DE VOS BESOINS

Bien que votre contrat soit un engagement irrévocable, vous pouvez néanmoins en modifier certaines caractéristiques en fonction de vos besoins.

Exemples :

- » Procéder à une **prorogation** totale ou partielle si vous êtes amenés à différer le paiement de vos importations.

- » Effectuer une **levée anticipée** totale ou partielle si vous êtes amenés à avancer le paiement de votre fournisseur.

- » **Annuler** le contrat à terme en cas de faillite ou de défaillance de votre fournisseur. Dans ce cas, vous assumez la perte éventuelle qui découlerait du différentiel de change.

EXEMPLE DE PROROGATION

- Ancien cours à terme EUR/TND : 2,0865
- Prorogation d'un mois
- Placement des EUR sur 30j = 0,10%
- Emprunt des TND sur 30j = 4,50%

-> **Nouveau cours à terme :**

$$2.0865 \times \frac{(1 + 4.50\% \times \frac{30}{360})}{(1 + 0.10\% \times \frac{30}{360})} = 2.0941$$

EXEMPLE D'ANTICIPATION

- Ancien cours à terme USD/TND = 1.5870
- Règlement par anticipation d'un mois
- Placement des TND sur 30j : 4.20%
- Emprunt des USD sur 30j: 0.4%

-> **Nouveau cours à terme :**

$$1.5870 \times \frac{(1 + 0.40\% \times \frac{30}{360})}{(1 + 4.20\% \times \frac{30}{360})} = 1.5820$$

UNE GARANTIE CONTRE LA BAISSÉ DES COURS DE DEVISES

DESCRIPTION DU PRODUIT

Si vous avez une recette en devises à une échéance future, vous pouvez fixer le cours de change dès aujourd'hui pour vous protéger contre une baisse éventuelle des cours. Votre compte en TND sera crédité à la date d'échéance au taux de change à terme convenu.

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Devises concernées** : Toutes les devises cotées par la BCT.
- » **Montant** : Minimum 10 000 EUR par transaction, pas de maximum.

» **Durée** : doit coïncider avec la date de règlement de l'opération.

» **Prime à payer** : aucune

CALCUL DU COURS À TERME

Le cours à terme est fixé en fonction des taux d'intérêt pratiqués sur les monnaies échangées. Si le taux d'emprunt de la devise est inférieur au taux de placement du dinar pour la durée du contrat, le cours à terme sera supérieur au cours spot. La courbe à terme est dite en **report**.

Si le taux d'emprunt de la devise est supérieur à celui de placement en dinars, le cours à terme sera inférieur au cours spot. La courbe à terme est dite en **déport**.

FORMULE DU COURS À TERME

$$\text{cours à termes acheteur} = \text{spot} \times \frac{\left(1 + \text{Taux Placement TND} \times \frac{N}{360}\right)}{\left(1 + \text{Taux Emprunt Devise} \times \frac{N}{360}\right)}$$

Où N est la durée du terme en jours.

EXEMPLE : COURBE EN REPORT

- Cours comptant USD/TND = 1.5520/1.5550
- Taux d'emprunt USD sur 90 j = 0.30%
- Taux de placement TND sur 90 j = 4.25%

-> **Cours à terme 90j :**

$$1.5520 \times \frac{\left(1 + 4.25\% \times \frac{90}{360}\right)}{\left(1 + 0.30\% \times \frac{90}{360}\right)} = 1.5673$$

EXEMPLE : COURBE EN DÉPORT

- Cours comptant USD/TND = 1.5520/1.5550
- Taux d'emprunt USD sur 90 j = 5,50%
- Taux de placement TND sur 90 j = 2,25%

-> **Cours à terme 90j :**

$$1.5520 \times \frac{\left(1 + 2.25\% \times \frac{90}{360}\right)}{\left(1 + 5.50\% \times \frac{90}{360}\right)} = 1.5396$$



À L'EXPORTATION

POSSIBILITÉ DE MODIFICATION DU CONTRAT

FAITES ÉVOLUER VOTRE CONTRAT EN FONCTION DE VOS BESOINS

Bien que votre contrat soit un engagement irrévocable, vous pouvez néanmoins en modifier certaines caractéristiques en fonction de vos besoins.

Exemples :

- » Procéder à une **prorogation** totale ou partielle si vous devez recevoir plus tard votre paiement.

- » Effectuer **une levée anticipée** totale ou partielle si vous devez recevoir plus tôt votre paiement.

- » **Annuler** le contrat à terme en cas de faillite ou de défaillance de la contrepartie. Dans ce cas, vous assumez la perte éventuelle qui découlerait du différentiel de change.

EXEMPLE DE PROROGATION

- Ancien cours à terme EUR/TND : 2,0865
- Prorogation de 30 jours
- Emprunt des EUR sur 30j = 0,20%
- Placement des TND sur 30j = 4,20%

-> **Nouveau cours à terme :**

$$2.0865 \times \frac{(1 + 4.20\% \times \frac{30}{360})}{(1 + 0.20\% \times \frac{30}{360})} = 2.0935$$

EXEMPLE D'ANTICIPATION

- Ancien cours à terme USD/TND = 1.5870
- Paiement par anticipation d'un mois
- Emprunt des TND sur 30j : 4.50%
- Placement des USD sur 30j : 0.15%

-> **Nouveau cours à terme :**

$$1.5870 \times \frac{(1 + 0.15\% \times \frac{30}{360})}{(1 + 4.50\% \times \frac{30}{360})} = 1.5813$$

SWAP DE CHANGE

UN INSTRUMENT SIMPLE DE GESTION DE TRÉSORERIE

DESCRIPTION DU PRODUIT

Le Swap de change est une opération dans laquelle deux contreparties s'échangent deux devises à une date donnée et s'engagent à effectuer l'échange inverse à une échéance future convenue dans le contrat.

L'échange de départ se fait au cours spot. L'échange à l'échéance se fait au cours à terme convenu dans le contrat. Le prix du swap de change est donné par le différentiel entre le cours à terme et le cours spot.

Le swap de change est utilisé comme instrument de gestion de trésorerie : il permet d'utiliser un excédent temporaire dans une devise pour financer un besoin temporaire dans une autre devise.

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Devises concernées** : Toutes les devises cotées par la BCT.
- » **Montant** : Minimum 10 000 EUR, pas de maximum.
- » **Durée** : doit coïncider avec la date de règlement de l'opération.

FORMULE DU PRIX D'UN SWAP (EMPRUNTEUR DE TND)

$$\text{Prix du swap} = \text{spot} \times \frac{\left(1 + \text{Taux Emprunt TND} \times \frac{N}{360}\right)}{\left(1 + \text{Taux Placement Devise} \times \frac{N}{360}\right)} - \text{spot}$$

EXEMPLE

Le client a besoin d'emprunter 3M TND sur 30 jours et dispose d'un excédent de 1M USD. Il entre dans un swap USD/TND avec l'UBCI aux conditions de marché suivantes :

- Taux USD 1 mois : 0.125% / 0.41%
- Taux TND 1 mois : 4.25% / 4.45%
- Cours spot : USD/TND : 1.5800
- Swap USD/TND sur 30 jours : 57 pips

AU DÉMARRAGE DU SWAP

- Le client paie à l'UBCI 1 000 000 USD
- L'UBCI paie au client 1 580 000 TND

A L'ÉCHÉANCE DU SWAP (DANS 30 JOURS)

- Le client paie à l'UBCI 1 585 700 TND
- L'UBCI paie au client 1 000 000 USD



OPTION DE CHANGE

POUR PROFITER DES MOUVEMENTS FAVORABLES TOUT EN AYANT UN RISQUE LIMITÉ

DESCRIPTION DU PRODUIT

L'option de change est un contrat qui vous donne le droit (et pas l'obligation) d'acheter, à une échéance donnée (maturité de l'option), une devise contre une autre à un cours fixé (le prix d'exercice), moyennant le paiement d'une prime (le prix de l'option).

L'option qui vous permet d'acheter des EUR contre des TND est appelée **Call EUR/Put TND** (ou encore Call EUR/TND).

Celle qui vous permet de vendre des EUR contre des TND est appelée **Put EUR/Call TND** (ou encore Put EUR/TND).

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Devises concernées** : Toutes les devises cotées par la BCT.
- » **Durée** : doit coïncider avec la date de règlement de l'opération.
- » **Sens** : le client ne peut qu'acheter les options.
- » **Type de l'option** : européen.

EXEMPLE D'UN CALL USD/TND

Un client a un paiement de 2M USD dans 3 mois. Il achète l'option suivante :

- **Sous-jacent** : USD/TND
- **Maturité** : 3 mois
- **Prix d'exercice** : 1.5950
- **Montant de l'option** : 2M USD
- **Cours spot** : 1.5825
- **Prix de l'option** : 0.049 TND pour 1 USD d'option

A LA DATE D'ACHAT DE L'OPTION

Le client paie la prime suivante :
 $2\,000\,000 \times 0.049 = 98\,000$ TND (si prime en TND)

A L'ÉCHÉANCE (APRÈS 3 MOIS)

- Si le cours spot du USD/TND est supérieur à 1.5950 : le client exerce son droit auprès de sa banque et achète 2M USD au prix d'exercice de 1.5950.
- Si le cours spot du USD/TND est inférieur à 1.5950 (par exemple 1.5730) : le client n'utilise pas son option, il achètera les USD directement dans le marché au cours favorable de 1.5730

-> Cette option permet au client de profiter de la baisse du USD/TND tout en garantissant un cours d'achat maximum de 1.5950 en cas de hausse des cours.

CERTIFICAT DE DÉPÔT

UN PRODUIT DE PLACEMENT GARANTI PAR L'UBCI

DESCRIPTION DU PRODUIT

Il s'agit d'un produit de placement matérialisé par un titre de créance négociable émis par l'UBCI et souscrit par des entreprises et autres organismes non bancaires.

L'émission du C.D. se fait au porteur et au pair pour une échéance fixe ne dépassant pas 5 ans.

Le C.D. ne peut pas être remboursé par anticipation, mais il peut être cédé à un prix déterminé en fonction des conditions de marché.

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Montant** : Multiple de 500 mille dinars.
- » **Durée** : Multiple de 10 jours ou de mois ou d'années.
- » **Durée maximale** : 5 ans.
- » **Intérêts** :
 - Pour les C.D. ne dépassant pas un an : les intérêts sont payables d'avance.
 - Pour les C.D. dépassant un an : les intérêts sont payables à la fin de chaque période d'un an et à l'échéance pour la fraction d'année restante.

NOTATION

I : montant des intérêts ;
c : montant du titre ;
t : taux d'intérêt ;

n : nombre de jours exact de la période d'année ou la fraction d'année restante.

CALCUL DES INTÉRÊTS

1. C.D. NE DÉPASSANT PAS UN AN

$$\text{FORMULE : } I = \frac{\text{ctn}}{(36000 + tn)}$$

EXEMPLE :

Un CD de 500,000 TND sur 180 j au taux de 4.10%.

$$\frac{500000 \times 4.10 \times 180}{(36000 + 4.10 \times 180)} = 10044.096$$

2. C.D. SUPÉRIEUR À UN AN

$$\text{FORMULE : } I = \frac{\text{ctn}}{(36000)}$$

EXEMPLE :

Un CD de 2.5 M TND sur 2 ans au taux de 5.20%.

$$\frac{2,500,000 \times 5.20 \times 720}{(36000)} = 260,000$$

-> Soit 130,000 TND payables à la fin de chaque année.



BONS DU TRÉSOR

UN PRODUIT DE PLACEMENT GARANTI PAR L'ETAT

DESCRIPTION DU PRODUIT

C'est un produit de placement émis par le Trésor public et garanti par l'Etat tunisien. Les émissions se font dans le cadre d'adjudications périodiques et pour différentes maturités : 13, 26 et 52 semaines pour les Bons du Trésor à Court Terme (BTCT), et supérieures à 2 ans pour les Bons du Trésor Assimilables (BTA).

CONDITIONS PRATIQUES

- » **Montant** : Le montant unitaire du Bon est de 1000 dinars.
- » **Remboursement du principal** : en une seule fois à l'échéance.

» Intérêts :

BTCT: les intérêts sont servis d'avance.

BTA : les intérêts sont servis annuellement à terme échu.

SOUSCRIPTIONS

Seuls les SVT (Spécialiste en Valeurs du Trésor) peuvent participer aux adjudications du Trésor (c'est le marché primaire). L'UBCI, en tant que SVT, souscrit régulièrement à ces émissions. Les clients peuvent acheter ou vendre les Bons du Trésor auprès de la salle des marchés de l'UBCI (c'est le marché secondaire),

EXEMPLES

1. BTCT

$$\text{FORMULE DES INTÉRÊTS : } I = \frac{\text{ctn}}{(36000 + \text{tn})}$$

EXEMPLE : Un client achète 50 BTCT valeur 18/3/2013, échéance 16/07/2013 (donc 120 jours) au taux de 4.25%

$$\frac{50\,000 \times 4.25 \times 120}{(36000 + 4.25 \times 120)} = 698.439 \text{ TND}$$

-> Il décaisse 49 301.56 TND le 18/3 et reçoit 50 000 TND le 16/7.

2. BTA

Un client achète, en date de valeur du 18/3/2013, 50 BTA versant un coupon de 5.25%, maturité 11/3/2016, au prix de 100.567% (soit un rendement annuel de

5.036%). Il décaissera 50 000 x 100.567% + coupon couru = 50 332.842 TND.

Le coupon couru est le montant des intérêts courus entre la dernière date de paiement du coupon (soit le 11/3/2013) et la date de valeur (soit le 18/3/2013). Ce montant est donné par :

$$\frac{50.000 \times 5.25 \times 7}{(36500)} = 50.342 \text{ TND}$$

Il recevra annuellement, chaque 11/03, un coupon de : 50 000 x 5.25% = 2 625 TND (soumis à la retenue à la source).

A l'échéance (soit le 11/03/2016), il recevra le dernier coupon ainsi que le remboursement du principal, soit : 50 000 + 2 625 = 52 625 TND

PRODUITS DE COUVERTURE SUR MATIÈRES PREMIÈRES

DESCRIPTION DE L'OFFRE

- Les produits de couverture sur matières premières représentent une nouvelle offre de produits lancée par l'UBCI en 2014, en partenariat avec BNP Paribas.
- Ces produits permettent aux entreprises clientes de l'UBCI de se couvrir contre les fluctuations des prix des matières premières leur offrant ainsi une meilleure visibilité sur leurs coûts à venir et leur permet donc de sécuriser leurs marges.
- Ces opérations nécessitent un montage au cas par cas selon le besoin du client ainsi qu'une

autorisation de la BCT. Toutes ces démarches sont prises en charge par la salle des marchés de l'UBCI.

- Les matières premières concernées sont celles cotées sur les bourses internationales : pétrole, gaz, cuivre, aluminium, maïs, soja, etc.
- Les produits offerts sont principalement de 2 types : les options et les swaps.
- Le dénouement de ces contrats se fait seulement en « cash settlement », ie sans livraison physique de la matière première sous jacente. En effet, le client continue à s'approvisionner physiquement auprès de son fournisseur habituel.

EXEMPLE D'UN CALL SUR PÉTROLE

Un client a une commande d'achat de 10 mille barils de pétrole à effectuer dans 3 mois. Pour se protéger contre la hausse des cours, il achète l'option suivante :

- **Sous-jacent** : ICE Brent
- **Maturité** : 3 mois
- **Prix d'exercice** : 55 \$
- **Cours du jour** : 48 \$
- **Volume** : 10 mille barils

A LA DATE D'ACHAT DE L'OPTION

Le prix de l'option est de 2,3 \$/baril. Le client paiera donc à la banque : $10\,000 \times 2,3 \$ = 23k \$$

A L'ÉCHÉANCE (APRÈS 3 MOIS)

- Si le cours du pétrole est supérieur à 55\$, l'option est exercée par le client, ie la banque lui paie la différence entre le prix de marché (qui est le prix d'achat physique auprès de son fournisseur) et 55 \$.
- Si le cours du pétrole est en dessous de 55\$, l'option n'est pas utilisée et le client achètera donc le pétrole à un prix bas auprès de son fournisseur.
- Au final, et moyennant le paiement de 2,3 \$/baril, cette option aura permis au client d'acheter le pétrole à un prix ne dépassant pas 55 \$.



LES COMMODITY OPTIONS

DESCRIPTION DU PRODUIT

- Une commodity option est un contrat qui vous donne le droit (et pas l'obligation) d'acheter (ou de vendre), à une échéance donnée (maturité de l'option), une certaine quantité de matière première à un prix fixé à l'avance (le prix d'exercice). Cette option est achetée moyennant le paiement d'une prime (le prix de l'option).
- L'option qui vous permet d'acheter (resp. vendre) la matière première est appelée Call (resp. Put).

LES COMMODITY SWAPS

- Un commodity swap est un contrat à travers

lequel le client paiera à la banque (ou recevra de la banque), à chaque date prévue dans le contrat, un prix fixe pour une certaine quantité de matière première, et recevra (ou paiera) un prix variable constaté sur le marché à cette date. En pratique, le client et la banque s'échangeront seulement le différentiel entre le prix fixe et le prix variable.

- Contrairement à l'option, il n'y a pas de prime à payer à la mise en place du contrat. Toutefois, le prix fixe à payer (ou à recevoir) est un prix ferme.

EXEMPLE D'UN SWAP SUR ALUMINIUM

Un client a des besoins d'achat de 10 tonnes d'aluminium par mois pendant 12 mois. Pour se protéger contre la hausse des cours, il entre dans un swap comme suit :

- **Sous-jacent** : Aluminium
- **Maturité** : 12 mois
- **Prix fixe payé par le client** : 1800 \$
- **Volume** : 10 tonnes/mois
- **Référence du prix variable** : La moyenne mensuelle des cours d'aluminium sur le LME

A LA DATE D'ACHAT DU SWAP

Aucun flux n'a lieu, le swap étant gratuit.

A CHAQUE FIN DE MOIS

- Notons M_i la moyenne mensuelle constatée au mois « i ».
- Si M_i est supérieure à 1800\$, la banque paie au client : $(M_i - 1800\$) \times 10$.
- Si M_i est inférieure à 1800\$, le client paie à la banque $(1800\$ - M_i) \times 10$.
- Si $M_i = 1800\$$, aucun paiement n'a lieu.

-> Au final, la différence payée ou reçue par le client entre le prix de marché (correspondant aux achats physiques) et le prix fixe de 1800\$ aboutit à un coût final d'aluminium de 1800\$ pour le client pendant les 12 mois.

CONTACT SALLE DES MARCHÉS UBCI

Tél. : +216 71 258 220

Fax : +216 71 155 289



70 000 050



www.ubci.tn

taktik



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque
d'un monde
qui change